

Réf: Dossier N° 027220

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGEL CREATIONS GROUP » en abrégé « AC GROUP »

Siège social Abidjan, Cocody, 7e TRANCHE,lot 3564,ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 08/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGEL CREATIONS GROUP » en

abrégé « AC GROUP »

Objet : - La production, le management et la distribution d'œuvres artistiques ;

- L'organisation d'évènements culturels et artistiques

;

- La production et la diffusion audiovisuelle. -

L'établissement et la gestion de complexes de détente, de divertissements et de loisirs. VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 7e TRANCHE,lot 3564,ilot 290

Dirigeant(s) : M BILE ARMEL PIERRE-CEDRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03191 du 17/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21565/GTCA/RC/2021 du 17/08/2021

